

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2013

FEVRIER 2016

Directeur Général, Directeur de publication
Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales P.I.	Papa Ibrahima S. SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines P.I.	Djibril Oumar LY
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale P.I.	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA Atoumane FALL, Abdoulaye Mamadou TALL, Ndeye Aida FAYE TALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou DIACK, Ramlatou DIALLO, Oumar DIOP, Abdoulaye FAYE, Adjibou Oppa BARRY, Ndeye Binta DIEME COLY, Saliou MBENGUE, Thiayédia NDIAYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Amadou FALL DIOUF
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOMUM et Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Woudou DEME
13. TRANSPORT	Bocar KA
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Mamadou DAFPE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
19. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
20. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO
22. CULTURE	Atoumane FALL

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
 Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
 Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Le défi des pays sous-développés repose sur la maîtrise de la démographie. Pour cela, le Sénégal qui s'est engagé dans la dynamique de l'émergence, se doit de maîtriser ses paramètres démographiques. La démographie a un impact sur le développement économique, sur l'environnement et sur les ressources de la terre qui sont limitées. Réduire la fécondité pour accélérer la transition démographique et diminuer ainsi les taux de dépendance sont donc essentiels pour une croissance économique durable. Ce chapitre comprend deux parties. La première, consacrée à l'état de la population sénégalaise, traite de sa structure et de sa répartition. La seconde partie porte sur la dynamique de la population ; elle traite de la fécondité et de la mortalité.

I.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

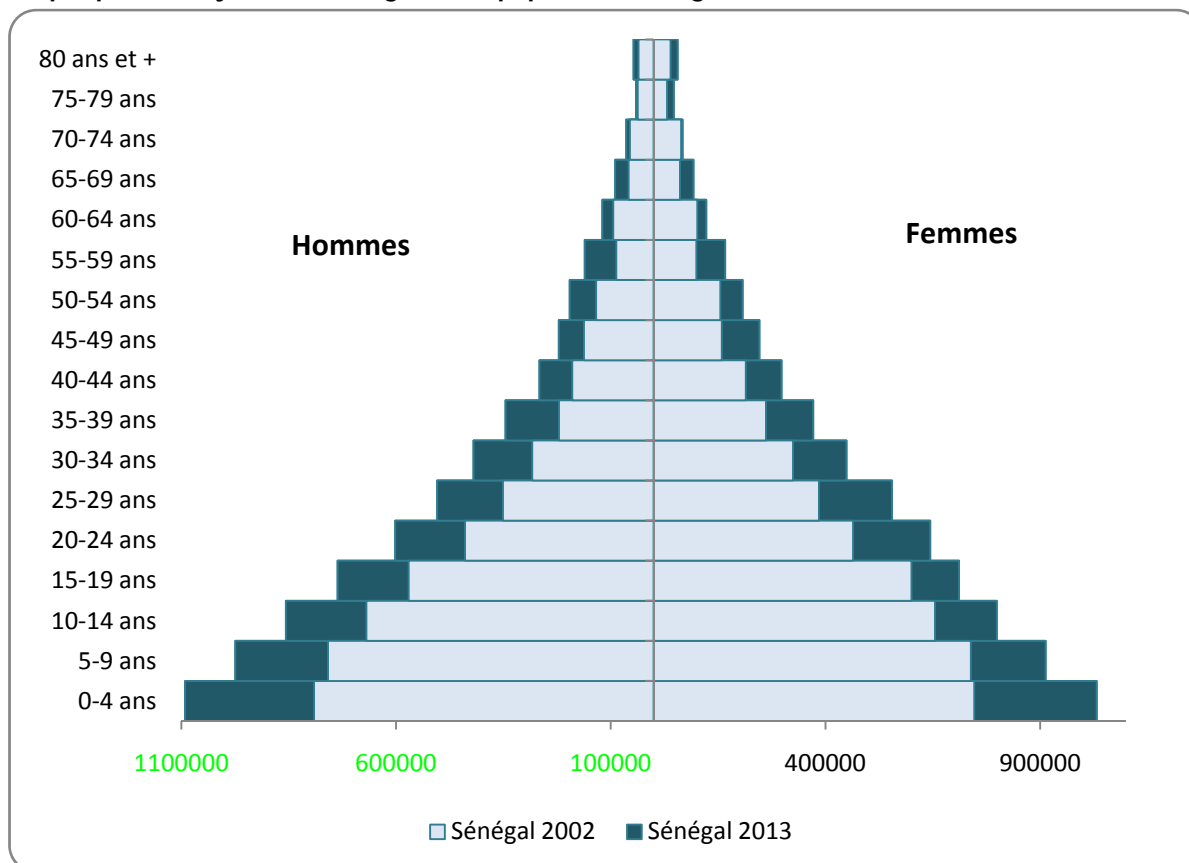
L'état de la population renvoie à deux éléments essentiels que sont la dimension ou la taille et la composition de la population. Les données sur la structure par âge et par sexe sont déterminantes, puisqu'elles sont à la base du calcul des principaux indicateurs démographiques. La connaissance de l'état d'une population est indispensable dans la mesure où elle répond aux besoins nationaux en données de base sur la population. Ces données sont nécessaires dans l'élaboration des projections démographiques, la planification du développement socio-économique à cours, moyen et long termes, la répartition de la population selon les unités administratives, entre autres.

I.1.1. STRUCTURE DE LA POPULATION SENEGALAISE PAR AGE ET PAR SEXE

La population du Sénégal recensée en 2013 est de 13 508 715 habitants dont 6 735 421 hommes et 6 773 294 femmes. Cette population s'établissait à 9 858 482 habitants en 2002, soit un taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire de 2,7% entre 2002-2013. Avec 4 958 085 habitants en 1976 et 6 881 919 habitants en 1988, les taux d'accroissement intercensitaires étaient respectivement de 2,7 % et 2,5 % pour 1976-1988 et 1988-2002.

L'évolution de la structure de la population par groupes d'âges quinquennaux obtenus à partir des recensements de 2002 et de 2013 (graphique1.1), révèle que celle-ci a été quasiment identique au cours du temps. Elle se caractérise par de fortes proportions aux jeunes âges qui diminuent progressivement pour atteindre de faibles proportions aux âges élevés. Avec une base plus large en 2013, cette situation résulte du fait d'un niveau de fécondité encore élevé et d'une baisse considérable de la mortalité des enfants de moins de cinq ans entre 2002 et 2013.

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population sénégalaise de 2002 et 2013



Sources : ANSD. RGPHAE 2013 ; RGPH 2002

Age moyen et âge médian

L'examen des âges moyen et médian (Tableau 1.1) confirme la jeunesse de la population ressortie par la structure par âge analysée précédemment. Au Sénégal, la moyenne d'âge de la population générale est de 22,7 ans. Elle est plus élevée chez les femmes (23,2 ans) que chez les hommes (22,3 ans). On observe toutefois que la population urbaine est légèrement plus âgée (24 ans) que celle du milieu rural qui a un âge moyen de 21 ans. Par ailleurs, la moitié de la population du pays a moins de 18 ans ; en milieu urbain, l'âge médian se situe à 21 ans, tandis qu'en milieu rural, il est de 16 ans. Cette différence de profil entre la population urbaine et la population rurale pourrait s'expliquer par deux facteurs principaux : une fécondité plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain et l'exode rural qui touche surtout les adultes.

Tableau 1.1 : Age moyen et âge médian de la population par sexe et milieu de résidence

Indicateurs	Masculin	Féminin	Sénégal	Urbain	Rural
Âge moyen	22,3	23,2	22,7	24	21
Âge médian	17	19	18	21	16

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Une analyse de la structure de la population par grands groupes d'âges est nécessaire en vue de déterminer les rapports de dépendance démographique. Le ratio de dépendance démographique désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne (moins de 15 ans et 65 ans et plus) au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans.

Les enfants âgés de moins de 15 ans constituent 42,1% de la population globale. Cette proportion est plus importante chez les garçons (43,6%) que chez les filles (40,5%).

Par ailleurs, 3,5% de la population est âgée de 65 ans et plus. C'est dire que le coefficient de dépendance démographique est élevé. Ce ratio correspond à 83,7 personnes inactives (moins de 15 ans et 65 ans et plus) pour 100 personnes potentiellement actives (15 à 64 ans).

Tableau 1.2 : Structure de la population par grands groupes d'âges et rapport de dépendance

	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	2 936 904	2 744 796	5 681 700
15-64 ans	3 569 403	3 782 911	7 352 314
65 ans et plus	229 111	245 584	474 695
Non déclaré	0	0	9
Total	6 735 417	6 773 291	13 508 715
Part des moins de 15 ans(%)	43,6	40,5	42,10
Part des 15-64 ans(%)	53,0	55,9	54,40
Part des 65 ans et plus(%)	3,4	3,6	3,50
Non déclaré (%)	0	0	0,00
Ensemble (%)	100	100	100
Ratio de dépendance	0,9	0,8	0,8

Source : ANSD. RGPHAE 2013

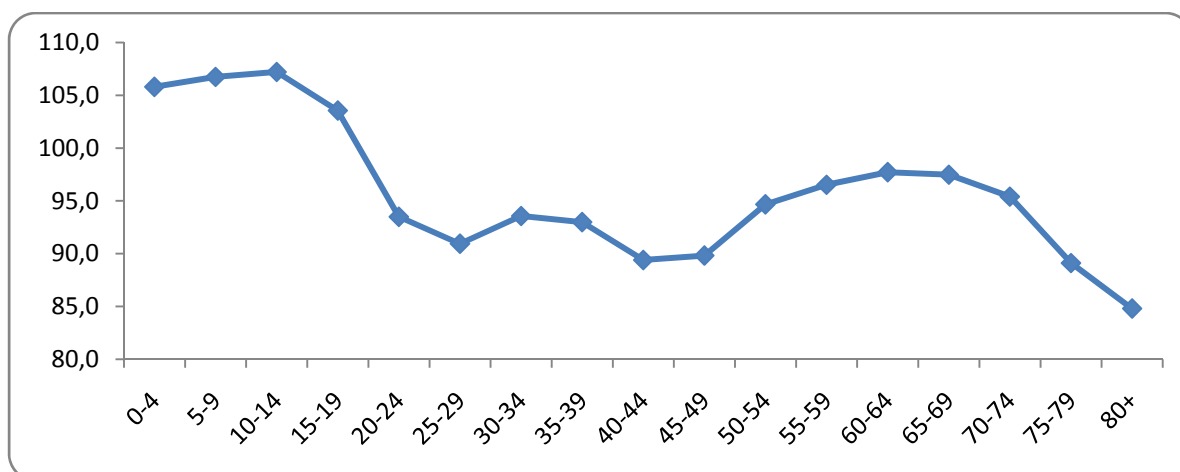
I.1.1. RAPPORT DE MASCULINITE PAR AGE

Le rapport de masculinité permet de saisir le poids numérique des hommes par rapport aux femmes. Il donne une indication de la concordance de l'effectif entre les sexes. Le rapport de masculinité dans une population ou un groupe d'âges, est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, une valeur du rapport inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes. À la naissance, le rapport de masculinité est de 105 garçons pour 100 filles. Cet indicateur qui exprime l'importance numérique du sexe masculin par rapport au sexe féminin varie selon l'âge, le milieu de résidence ou encore les entités géographiques d'un pays.

En l'absence de distorsion, l'évolution de cet indicateur selon l'âge est généralement régulière avec des variations de faibles amplitudes. Le graphique ci-dessous en fournit une illustration (Graphique 1.3).

Les résultats du RGPHAE établissent un rapport de masculinité global de 99,4 hommes pour 100 femmes (Graphique 1.3). Toutefois, en considérant les grands groupes d'âges, on observe un avantage numérique des hommes sur les femmes aux âges jeunes moins de 15 ans avec 107 garçons pour 100 filles. Pour les tranches d'âges 15-64 ans et 65 ans ou plus, la tendance s'inverse en faveur des femmes avec respectivement 95 et 93 hommes pour 100 femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par une migration différentielle en faveur des hommes pour la tranche d'âge 15-64 ans. Au delà de 65 ans, en plus de la migration, cela pourrait s'expliquer par une survie plus favorable aux femmes ; ces dernières ayant une espérance de vie plus élevée que les hommes.

Graphique 1.2 : Rapport de masculinité de la population sénégalaise en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Tableau 1.3 : Répartition de la population en 2013 par groupes d'âges selon le sexe

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble	Rapport de masculinité
0-4	1091359	1031523	2 122 882	105,8
5-9	974291	912702	1 886 993	106,7
10-14	856657	799006	1 655 663	107,2
15-19	736195	710938	1 447 133	103,6
20-24	601965	643881	1 245 846	93,5
25-29	504510	554798	1 059 308	90,9
30-34	419851	448706	868 557	93,6
35-39	345079	371111	716 190	93,0
40-44	266001	297552	563 553	89,4
45-49	221069	246131	467 200	89,8
50-54	195885	206923	402 808	94,7
55-59	160528	166301	326 829	96,5
60-64	119596	122390	241 986	97,7
65-69	90003	92328	182 331	97,5

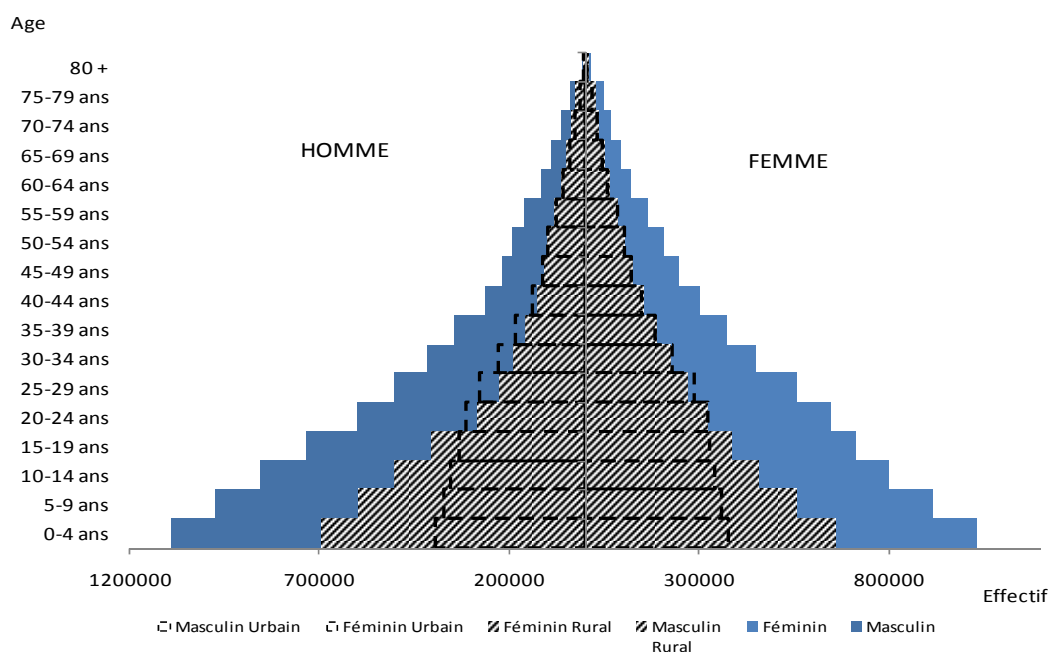
Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble	Rapport de masculinité
70-74	63965	67047	131 012	95,4
75-79	41481	46548	88 029	89,1
80+	46985	55410	102 395	84,8
Sénégal	6 735 420	6 773 295	13 508 715	99,4

Source : ANSD. RGPHAE 2013

I.1.2. STRUCTURE DE LA POPULATION SENEGALAISE ET MILIEU DE RESIDENCE

La pyramide des âges (graphique 1.2) de la population rurale qui est aussi le reflet de sa structure présente beaucoup de similitudes avec celle de la population totale, à savoir une base large et un rétrécissement progressif vers un sommet effilé. Quant à la pyramide des âges de la population urbaine, elle a une base moins large, qui traduit un plus faible niveau de fécondité. Elle fait ressortir également une population sénégalaise fortement rurale (55%) comparée à la population urbaine (45%). En termes de niveau, la population rurale est estimée à 7 405 911 habitants contre 6 102 798 pour celle urbaine. L'allure de cette dernière reflète la part relativement importante des jeunes dans le milieu urbain sénégalais. Ce résultat peut être lié aux flux d'immigration des jeunes issus des zones rurales. En effet, entre 20 et 35 ans, on relève une forte présence de jeunes dans la population urbaine. Cette population représente le tiers (33%) de la population urbaine contre le quart en milieu rural (25%).

Graphique 1.3 : Pyramides superposées des âges selon la zone de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

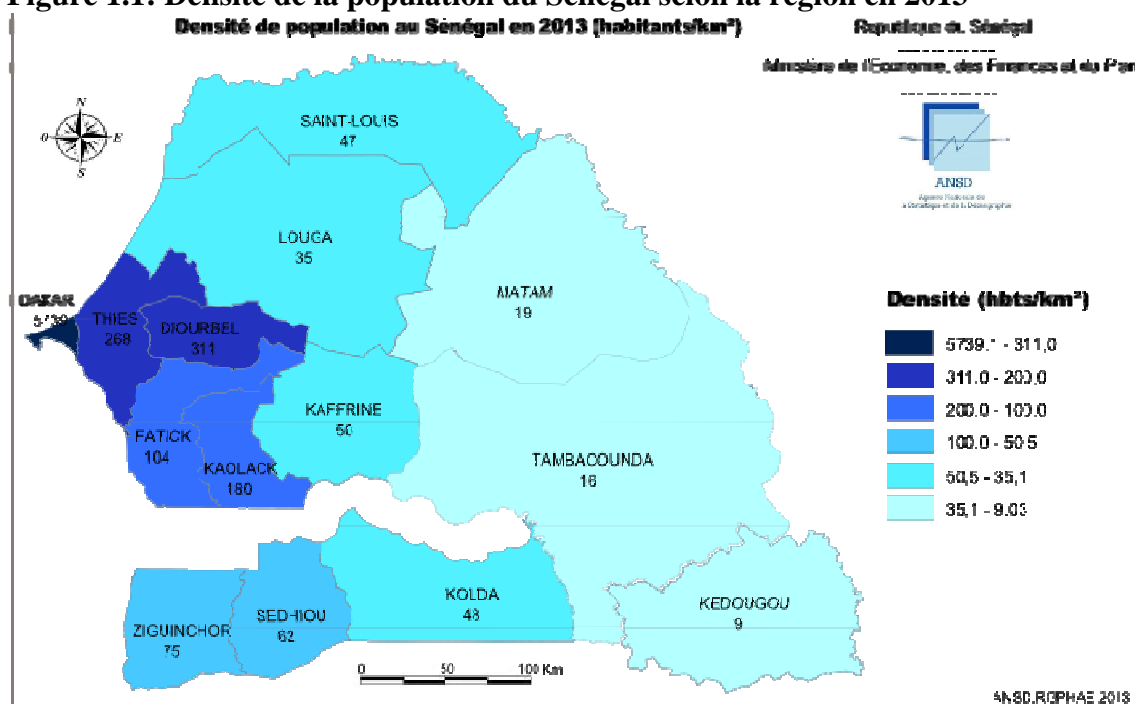
I.1.3. DENSITE ET REPARTITION DE LA POPULATION

La densité de la population au niveau de l'ensemble du pays est de 65 habitants au kilomètre carré.

La population du Sénégal apparaît ainsi inégalement répartie dans l'espace. Elle est concentrée à l'Ouest du pays et au Centre, tandis que l'Est et le Nord sont faiblement peuplés (Figure 1.1).

La région de Dakar se démarque de loin des autres avec une densité de 5 739 habitants au km². Sa population est de 3 139 325 habitants en 2013, soit près du quart de la population totale (23,2%) sur une superficie représentant seulement 0,3% du territoire national. La région de Tambacounda, qui représente la région la plus vaste du pays (21,5% de la superficie du pays), ne compte que 5,0% de la population du Sénégal, avec une densité de 16 habitants au km².

Figure 1.1: Densité de la population du Sénégal selon la région en 2013



I.2. DYNAMIQUE DE LA POPULATION

La dynamique d'une population est le processus de changement d'états de celle-ci. Dans cette section, il sera question de traiter de la fécondité et de la mortalité¹.

¹ La migration est traitée dans le chapitre II du présent document.

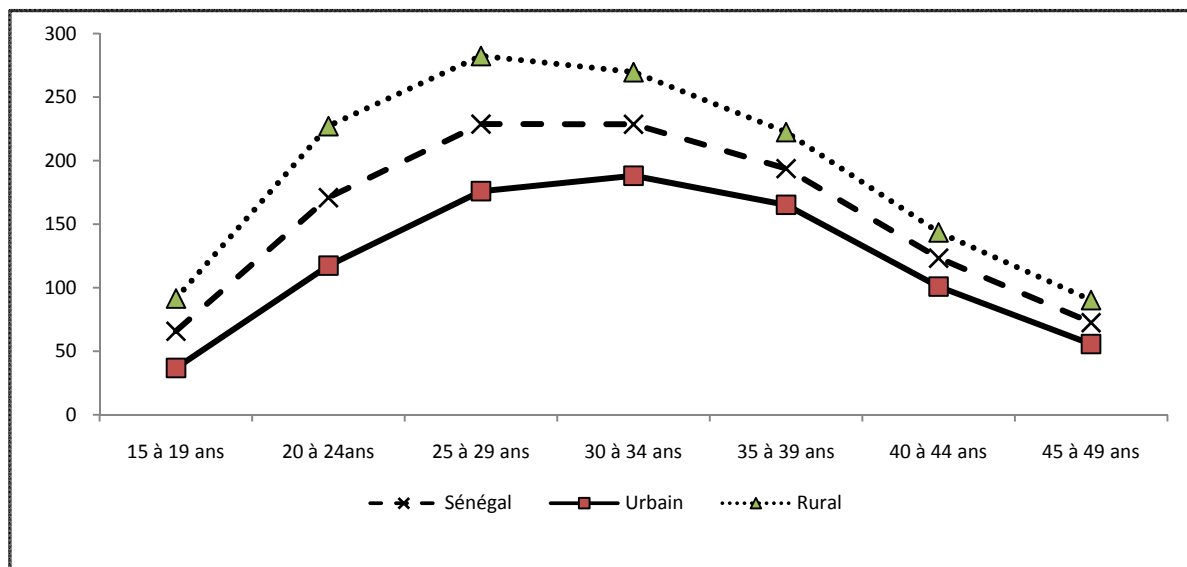
I.2.1. NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FECONDITE

La fécondité est étudiée à travers les taux de fécondité par groupe d'âges quinquennaux et par leur cumul, c'est-à-dire l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF). L'ISF mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme, en fin de période féconde, dans les conditions de fécondité actuelle. Le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG) et la Descendance Finale (DF) sont aussi utilisés pour mesurer la fécondité. Toutefois, l'ISF reste l'indicateur le plus utilisé pour déterminer la fécondité du moment.

La fécondité des femmes sénégalaises demeure encore élevée : une femme donne naissance, en moyenne en fin de vie féconde, à 5,1 enfants. Les femmes rurales sont plus fécondes que leurs congénères urbaines : respectivement 6,2 et 4,1 enfants. Cette différence entre milieux de résidence trouve, entre autres, son explication dans la scolarisation des filles, mais aussi dans des facteurs économiques comme l'organisation de la production et le niveau du revenu qui incitent à une fécondité plus faible dans les sociétés modernes. Par contre, en milieu rural, la famille est le lieu de l'activité de production et les enfants sont considérés comme des biens de production, ce qui incite à une fécondité élevée.

Le taux global de fécondité générale (TGFG), c'est-à-dire le nombre annuel moyen de naissances vivantes dans la population des femmes en âge de procréer, est de 152‰. Il est plus important en milieu rural (182‰) qu'en milieu urbain (120‰) et ceci, à tous les âges.

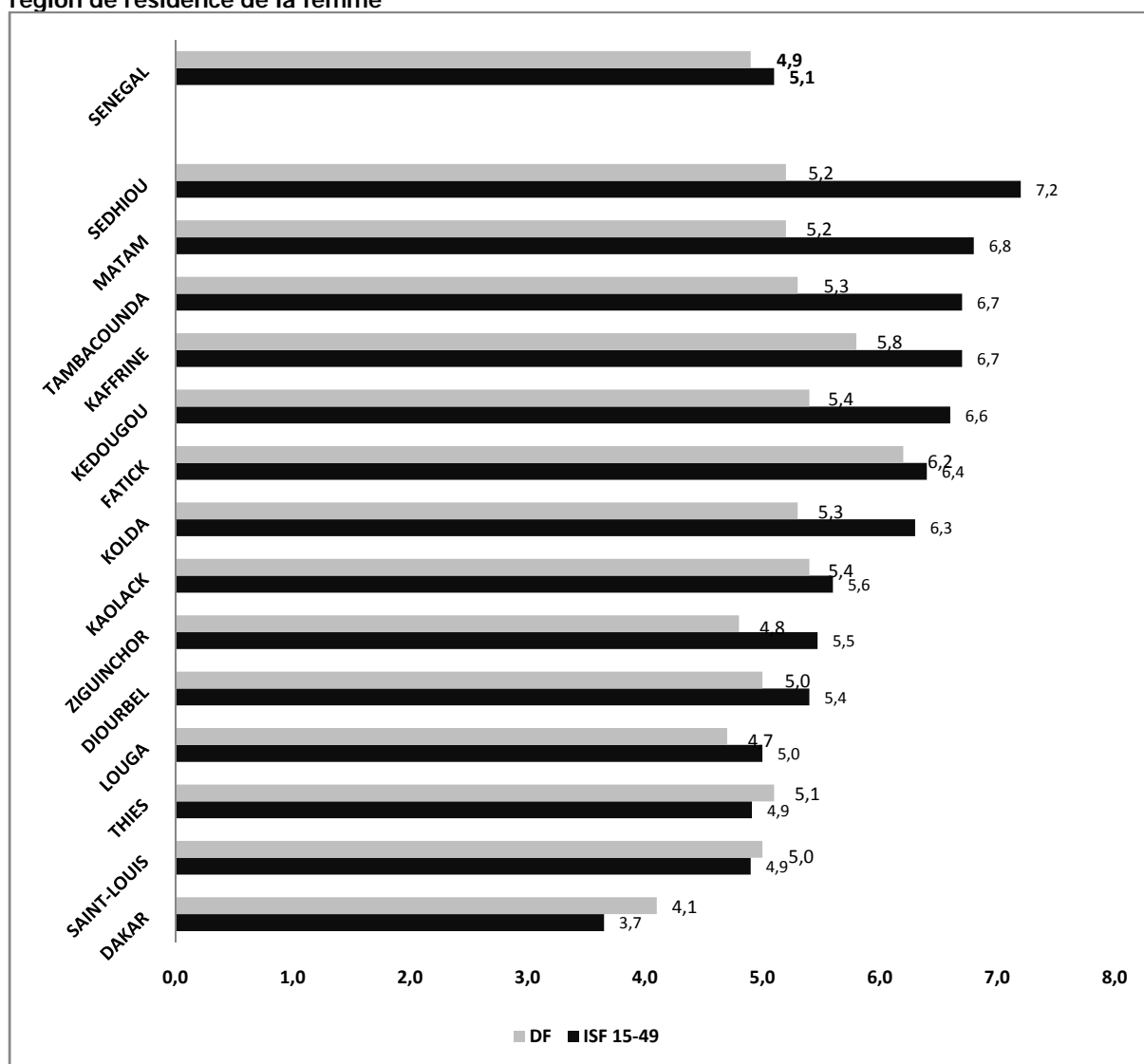
Graphique 1.4 : Taux de fécondité (‰) par groupe d'âges et par milieu de résidence de la femme



Source : ANSD. RGPHAE 2013.

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale qui est de 4,9, se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 5,1). Ce faible écart (0,2 enfant) montre que la fécondité reste quasi invariable. Le même schéma s'observe dans les régions de Louga, Fatick et Kaolack. Les régions de Dakar, Saint-Louis et Thiès se distinguent par une baisse de la fécondité. Par contre, les écarts les plus importants entre ces deux indices faisant état d'une tendance à la hausse de la fécondité (ISF supérieur à la DF) sont observés dans les régions de Sédhiou (2,0), de Matam (1,6), de Tambacounda (1,4), de Kédougou (1,2) et de Kolda (1,0).

Graphique 1.5 : Fécondité du moment (ISF_15-49 ans) et fécondité passée (DF_45-49 ans) selon la région de résidence de la femme



Source : ANSD. RGPHAE 2013.

Le calendrier de la fécondité peut être résumé par l'âge moyen à la reproduction qui est l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants. Cet indice est plus bas en milieu rural (29,7 ans contre 30,7 ans en milieu urbain) avec une moyenne nationale de 30,5 ans. Etant donné le début précoce de la reproduction, ces âges élevés sont le signe d'une fécondité étalée sur toute la durée de la vie des femmes. Par rapport à 2002, on constate un recul de l'âge moyen à la maternité qui se situait à 29,2 ans. Cette situation pourrait s'expliquer entre autres, par la scolarisation des filles qui retarde leur entrée en union et, par conséquent, leur entrée en vie féconde.

I.2.2. MORTALITE

Parmi les critères utilisés pour cerner le niveau de développement humain d'un pays, la mortalité occupe une place importante. La baisse rapide de la mortalité en général et celle des enfants de moins de cinq ans en particulier demeure un objectif prioritaire de santé publique commun à tous les gouvernements des pays en développement. Pour cette raison, depuis quelques décennies, des programmes, politiques et initiatives à l'échelle mondiale sont élaborés pour réduire ce phénomène surtout au niveau des populations les plus exposées. La déclaration du millénaire et les OMD qui en ont découlé, ayant pour objectif, entre autres, de réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans, la mortalité maternelle et l'extrême pauvreté, etc. constituent les exemples les plus illustratifs.

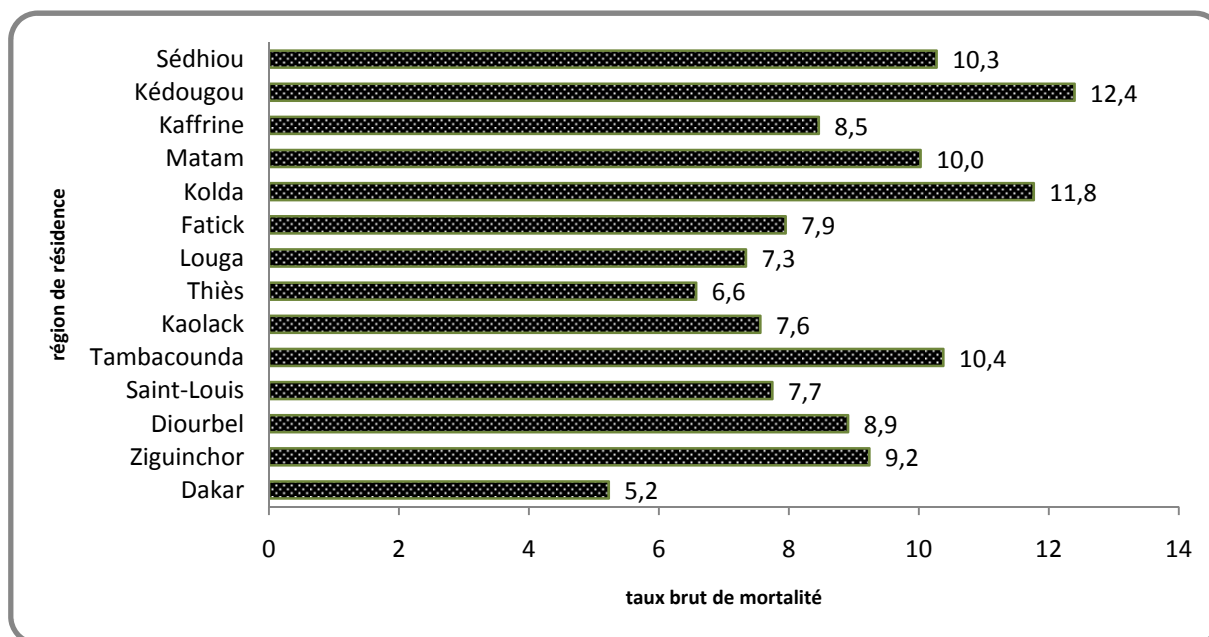
I.2.2.1. Mortalité générale

Le taux brut de mortalité est estimé à 7,7‰ au Sénégal en 2013. Il révèle ainsi que sur 1000 individus, en moyenne 8 décèdent annuellement. Il est de 8,9‰ en milieu rural contre 6,3 ‰ en milieu urbain.

L'analyse des variations régionales des taux brut de mortalité met en évidence des écarts importants. En effet, les taux les plus faibles se retrouvent dans les régions Ouest (Dakar et Thiès, respectivement 5,2‰ et 6,6‰) caractérisées par une population fortement urbanisée et un développement important des infrastructures. A l'opposé, on retrouve les niveaux de mortalité les plus élevés dans les régions Sud. Il s'agit des régions de Kédougou, Kolda, Sédhiou et Tambacounda, avec des niveaux de mortalité variant entre 10‰ et 12‰. Le faible niveau de développement économique de ces régions, l'indisponibilité d'un plateau technique élevé au niveau des infrastructures sanitaires pourraient expliquer ces niveaux de mortalité élevée.

Les régions du Centre et du Nord se caractérisent par un niveau de mortalité moyen variant entre 7‰ et 10‰.

Graphique 1.6 : Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

1.2.2.2. Espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années qu'un nouveau-né devrait vivre si les niveaux et structure de mortalité au moment de sa naissance restent inchangés tout au long de sa vie. Cet indicateur obtenu à partir des tables de mortalité permet d'apprécier globalement le calendrier de la mortalité d'un pays, d'une région ou d'une catégorie spécifique de la population.

Au Sénégal, selon les résultats du RGPHAE, un enfant né en 2013 peut espérer vivre en moyenne 64,8 ans si la structure actuelle de la mortalité demeure la même. Selon le sexe, on observe des variations sur la durée de vie moyenne ; les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes (66,5 ans contre 63,2 ans).

Des différences significatives sont également observées entre les milieux urbain et rural. Quelque soit le sexe, l'espérance de vie à la naissance est plus élevée en milieu urbain (67,4 ans) qu'en milieu rural (62,7 ans).

Tableau 1.4 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013

Sexe	Homme	Femme	Ensemble
Région de résidence			
DAKAR	68,4	70,9	69,6
ZIGUINCHOR	62,8	62,9	62,9
DIOURBEL	61	64,6	62,8
SAINT-LOUIS	63,6	65,5	64,5
TAMBACOUNDA	57,6	58,1	57,8
KAOLACK	62,8	66,3	64,6
THIÈS	66,8	69,6	68,2
LOUGA	65,6	66,8	66,2
FATICK	63,5	66,6	65,1
KOLDA	54,6	54,7	54,7
MATAM	59,3	61,5	60,4
KAFFRINE	60,8	65,3	62,9
KÉDOUGOU	55	55,1	55
SÉDHIOU	56,2	57,9	57,1
MILIEU DE RÉSIDENCE			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
SÉNÉGAL			
	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les tendances observées sur les variations régionales des taux bruts de mortalité se confirment au niveau de l'espérance de vie à la naissance. En 2013, au niveau régional, Dakar et Thiès ont les espérances de vie les plus longues avec respectivement 69,6 ans et 68,2 ans. Les espérances de vie les plus courtes se retrouvent dans les régions de Kolda et Kédougou où elles sont de 54,7 ans et 55,0 ans respectivement.

1.2.2.3. Mortalité des enfants

La santé des enfants de moins de 5 ans constitue une préoccupation majeure de la politique de santé. Cette préoccupation est prise en charge par le 4ème objectif des OMD.

Selon les résultats du RGPHAE de 2013, dans l'ensemble, le risque pour un enfant de décéder avant le premier anniversaire est de 53‰. Ce risque est plus élevé chez les garçons (59,6‰) que chez les filles (46,1‰).

Le niveau enregistré pour la mortalité juvénile, risque de décès des enfants entre 1 et 4 ans, est de 27,2‰. Selon le sexe, ce risque est de 22,8‰ chez les garçons et 31,7‰ chez les filles.

En ce qui concerne la mortalité infanto-juvénile, risque de décès avant le cinquième anniversaire, elle est estimée à 78,7‰. La variation selon le sexe est relativement faible (respectivement 81,0 ‰ et 76,3 ‰ pour les garçons et les filles). Par contre, on observe des disparités importantes selon le milieu et la région de résidence. Il est de 56,0 ‰ en milieu urbain contre 94,2 ‰ en milieu rural, soit une différence de près de 40 ‰. Par rapport à la région de résidence, les niveaux les plus importants sont relevés dans les régions de Kolda, Kédougou, Tambacounda et Sédhiou avec plus de 100 décès pour 1000 enfants (100 ‰). On note, selon la région de résidence, que les taux de mortalité infanto-juvénile varient du simple au double en passant des régions de l'Ouest (Dakar et Thiès) aux régions du Sud (Kédougou et Kolda).

1.2.2.4. Mortalité maternelle

La mortalité maternelle est un indicateur particulièrement révélateur de la condition féminine, de l'accès des femmes aux soins de santé et de la façon dont le système de santé répond à leurs besoins. Il est donc important de pouvoir disposer d'informations sur les niveaux de la mortalité maternelle, non seulement parce qu'elles informent sur les risques liés à la grossesse et à l'accouchement, mais aussi parce qu'elles renseignent sur la santé des femmes, et indirectement, sur leur situation économique et sociale.

Au Sénégal, le rapport de mortalité maternelle est de 434 décès pour 100 000 naissances vivantes selon le RGPHAE de 2013. Selon le milieu de résidence, le niveau d'exposition des mères est plus élevé en milieu rural (459 décès pour 100 000 naissances vivantes) qu'en milieu urbain (397 décès pour 100 000 naissances vivantes).

Par ailleurs, le risque de décès est nettement plus élevé durant la grossesse avec 65% des cas au niveau national contre 19% et 16% pendant les 42 jours suivant la fin d'une grossesse et durant l'accouchement, respectivement. La même tendance s'observe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 68% et 63% du risque de décès durant la grossesse.

Conclusion

La population sénégalaise est caractérisée par son extrême jeunesse. Cependant, elle cache de forte disparité selon le milieu de résidence. En effet, la population rurale apparaît plus jeune comparativement à celle résident en milieu urbain.

La population urbaine est plus féminine que celle rurale. Du point de vue de l'évolution de la structure par âge de la population, elle est restée quasi-identique au cours du temps.

En 2013, à l'instar des années antérieures, il ressort que la population sénégalaise réside majoritairement en milieu rural. Cette disparité dans la répartition spatiale a aussi révélé une disparité dans le peuplement des circonscriptions administratives. La région de Dakar, de loin la plus peuplée du pays, fait 20 fois celle Kédougou (la moins peuplée du pays) en terme de peuplement. En outre, la capitale Dakar, reste la région la plus concentré en terme de peuplement.

Par ailleurs, en ce qui concerne, le niveau de fécondité et de mortalité maternelle, il reste toujours élevé. S'agissant de la mortalité des enfants, elle connaît une baisse considérable dans toutes ses composantes.